

# Contribution solidarité (dossier AUTO)

## *Contribution solidarité*

Un fonds collectif géré par l'IRP Auto est mis en place suite à l'accord du 10/12/2014 pour assurer les actions de solidarité et de prévention. Le fonds est financé à l'aide d'une contribution forfaitaire dû à l'IRP Auto :

- 1 €/mois à la charge de l'employeur
- 1 €/mois à la charge du salarié.

La date limite de mise en place d'un contrat de frais de santé dans le secteur de l'automobile étant en mars 2015, la contribution est due pour la 1<sup>ère</sup> fois en avril 2015.

## Que fait le logiciel ?

→ Création des données collectives et des lignes de cotisations monétaire :

**AUT\_SOLID1.ISA** : Fonds de financement actions de solidarité et de prévention - Non Cadre

**AUT\_SOLID2.ISA** : Fonds de financement actions de solidarité et de prévention - Agent de maîtrise

**AUT\_SOLID3.ISA** : Fonds de financement actions de solidarité et de prévention - Cadre

→ Mise à jour du profil (organismes) **PREVOY21.ISA** pour ajouter les nouvelles lignes de cotisations.

→ Mise à jour des modèles de bulletins de salaire.

→ Mise à jour des plans comptables : **BIC1\_AUTO.ISA** et **BIC2\_AUTO.ISA**.

## Que doit faire l'utilisateur ?

→ **Le dossier est en paye normale** : Il n'y a rien à faire, le programme renseigne les données de cotisations à « 1 » en part salariale et part patronale au 01/04/2015.


→ **Le dossier est en décalage de paye** : Les données collectives doivent être mises à jour au 01/03/2015.

Aller en **Salaires / Dossier**,

Dans l'onglet **Taux de cotisation dossier** sur le thème **23 - Prévoyance**,

Se placer sur « Mars 2015 »,

Sur les données **AUT\_SOLID1.ISA**, **AUT\_SOLID2.ISA** et **AUT\_SOLID3.ISA** renseigner « 1 » en part sal et « 1 » en part pat,

Enregistrer avec la .

→ **Le salarié est dispensé de la contribution** : Mettre 0 au niveau des données du salarié.


Aller en **Salaires / Informations / Salarié**,

Dans l'onglet **Valeurs** puis l'onglet **Taux de cotisation salarié**,

Sur le **thème 23 - Prévoyance**,

Sur les données **AUT\_SOLID1.ISA**, **AUT\_SOLID2.ISA** et **AUT\_SOLID3.ISA**

renseigner « 0 » en part sal et « 0 » en part pat,

Enregistrer avec la .